

Système d'embauche des assistants aux aide-soignants de Tokushima : dispositif d'encouragement du recrutement des seniors actifs



Contexte

Selon la *Prévision de l'évolution de la population* (au 1^{er} octobre 2018) présentée par le Ministère des Affaires intérieures et des Communications, la population du département de Tokushima est de 736 000 personnes, et celle des personnes âgées d'au moins 65 ans est de 243 000 personnes. Le taux de vieillissement, soit le pourcentage des personnes âgées d'au moins 65 ans dans la population totale, représente 33,1% (5^{ème} rang à l'échelle nationale), soit un taux largement supérieur à la moyenne nationale de 28,1%. D'après le Ministère, la population des personnes âgées continuera d'augmenter tandis que la population active qui constitue les travailleurs principaux (plus de 15 ans et moins de 64 ans) diminuera considérablement.

En outre, selon les *Ressources humaines nécessaires pour les soins aux personnes âgées dépendantes prévues dans le 7^{ème} plan d'actions sur l'assurance sociale des personnes dépendantes* (mai 2018, Le Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales), en 2025 les personnes nées entre 1947 et 1949 (génération de Dankai) auront plus de 75 ans et il manquera 1 409 professionnels de soins aux personnes âgées dans le département de Tokushima (à l'échelle nationale, 336 000 professionnels).

Par ailleurs, l'espérance de vie, voire l'espérance de vie en bonne santé ayant

progressé, il y a de plus en plus de seniors en bonne santé et motivés. Dans ce contexte, il est souhaitable de créer pour eux des lieux de travail ou d'activités leur permettant de contribuer à la communauté locale.

En tenant compte de cette situation, le département de Tokushima s'est concentré sur les seniors actifs (les personnes âgées en bonne santé) qui n'étaient pas assez encouragés à travailler dans le domaine des soins aux personnes âgées dépendantes. Le but était de combler le manque considérable de ressources humaines dans ce domaine, en assignant aux seniors actifs une partie du travail des aide-soignants. Le département a ainsi créé un système leur permettant d'effectuer des services secondaires en tant qu'assistants aux aide-soignants (système d'embauche des assistants aux aide-soignants de Tokushima). Dans ce cadre, le projet expérimental a été lancé en 2017.

Objectifs

- Recruter des travailleurs dans le domaine des soins aux personnes âgées dépendantes (encourager les seniors à travailler dans ce domaine)
- Augmenter le nombre de seniors qui ont des notions de soins aux personnes âgées dépendantes
- Mettre en place une réforme du travail dans le domaine des soins aux personnes âgées

- Aider des seniors à trouver leur raison de vivre



Photo d'une assistante de Tokushima 1

Aperçu

Le métier d'assistant aux aide-soignants du département de Tokushima est un nouveau métier qui peut être exercé sans qualification ni expérience, même à mi-temps.

Ce système permet d'améliorer les conditions de travail des aide-soignants en allégeant leurs services très variés : les services dits secondaires tels que nettoyer les chambres, faire les lits ou faire la conversation avec les soignés sont désormais assignés à ces assistants.

Ainsi, le département essaye de favoriser l'entrée dans ce domaine de différents travailleurs, notamment des seniors (recrutement d'employés), et d'améliorer la qualité des services de soins en allégeant le travail des aide-soignants afin qu'ils puissent se concentrer sur les services de leur spécialité.



Photo d'assistants de Tokushima 2

Caractéristiques et innovations

L'une des caractéristiques de ce système est de limiter les services des assistants aux aide-soignants aux services dits secondaires qui ne nécessitent relativement pas de force physique.

Cela encouragerait les personnes sans qualification ni expérience à commencer à travailler dans ce domaine et faciliterait également le retour des anciens aide-soignants (aide-soignants potentiels).

De plus, afin d'encourager les candidats à postuler, on recrute principalement des travailleurs à mi-temps en prenant en considération leur force physique et leur mode de vie et l'on organise une formation OJT (formation sur le tas) effectuée pendant une période fixée afin qu'ils acquièrent le savoir et les techniques nécessaires.



Photo d'un assistant de Tokushima 3

Résultats

Pendant deux ans, depuis début avril 2017 jusqu'à fin mars 2019, 94 seniors actifs de 51 ans à 80 ans (67 ans en moyenne) ont participé au projet expérimental du département en tant qu'assistant aux aide-soignants pendant 3 mois. 67 personnes parmi eux (71%) ont été réemployées après la fin du projet.

Plus de 90 % des participants au projet ont estimé que c'était « satisfaisant » ou « plutôt satisfaisant » et plus de 90 % des aide-soignants ont trouvé que c'était « très utile » ou « plutôt utile ».

En outre, après les informations émises par la presse ou le bouche à oreille sur les mérites du système, de nombreux seniors ont exprimé leur souhait de travailler comme assistant. Ainsi, en dehors du projet, au moins 15 personnes ont été employées par des établissements de soin. Et parmi les candidats aux assistants, certains ont été engagés comme aide-soignant à plein temps.

Par ailleurs, plus de 30 % des participants sont des personnes qualifiées (anciens aide-soignants ou infirmiers). Le projet a ainsi permis de trouver des aide-soignants potentiels.



Photo d'une assistante aux aide-soignants de Tokushima 4

Défis et solutions

Des réunions d'information ont été organisées avant les entretiens d'embauche. Le nombre de participants aux réunions, soit 374 personnes en 2 ans, montre un intérêt considérable des seniors pour le travail dans le domaine des soins aux personnes âgées mais parmi eux, seulement 178 personnes (environ la moitié des participants aux réunions) se sont présentés à l'entretien d'embauche. La discordance entre les souhaits des seniors et ceux des établissements de soins est sans doute l'une des causes principales : tandis que de nombreux seniors souhaitaient travailler à mi-temps, dans la matinée, 2 ou 3 jours par semaine, les établissements voulaient des personnes qui puissent travailler également en fin d'après-midi où l'effectif est moins important (de nombreux employés ayant des enfants qui rentrent à la maison à cette heure-là) et 5 jours par semaine si possible.

En outre, il n'y a pas assez d'établissements qui puissent recevoir des assistants. Cela représente également une cause du faible nombre de candidatures.

Par ailleurs, il y a eu un problème de définition du travail : certains aide-soignants trouvent qu'assigner du travail aux assistants est une charge supplémentaire, et que, le travail des assistants n'étant pas clairement défini, ils ne savent pas quel travail peut leur être assigné. Il existe également des problèmes de coordination et de direction : certains assistants disent qu'ils n'osent pas poser des questions lorsque les aide-soignants semblent occupés.

Pour résoudre ces problèmes, le département a établi un guide à distribuer aux établissements qui reçoivent des assistants, et a placé des conseillers professionnels pour les établissements de

soins. En outre, elle organise des formations internes pour les aide-soignants et des formations individuelles pour les assistants. Le département met également en œuvre des dispositifs de soutien psychologique pour les assistants.

Développements futurs et perspectives

Dans le département de Tokushima, le vieillissement de la population ainsi que la baisse de la natalité et la dépopulation progressant il est probable que la population active diminue considérablement. Le département va continuer à œuvrer pour que les seniors actifs puissent mener différentes activités non seulement dans le domaine de

soins aux personnes âgées mais dans divers domaines, comme celui de la puériculture.

Lien de référence

Site internet du département de Tokushima
<https://www.pref.tokushima.lg.jp/ippannokata/kenko/koreishafukushi/5019706/>

Coordonnées de l'organisme compétent

Administration responsable : Bureau de la promotion des activités des seniors, Division de la longévité et de la promotion des activités des seniors, Service de la santé et de l'aide sociale

Téléphone: +81-88-621-2173

Courriel : choujuikigaika@pref.tokushima.jp